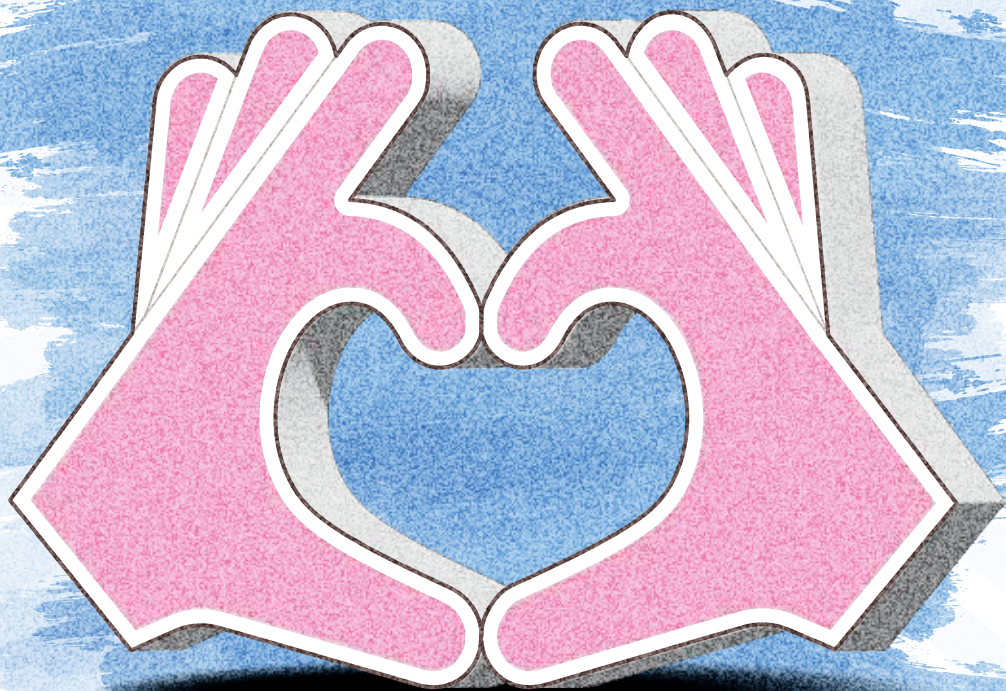


DATA+

1.065

MDE en faveur
des solidarités



LE+ est un supplément de **HDS**
57 rue des Longues-Raies 92731 Nanterre cedex - hds@hauts-de-seine.fr

ROKOVOKO

Directeur de la publication : Georges Siffredi **Directeur de la communication :** Muriel Hoyaux
Rédacteur en chef : Rafaël Mathieu **Rédaction :** Nicolas Gomont et Pauline Vinatier **Photo / Responsable :** Jean-Philippe Ancel
Iconographie : Céline Massoulier **Conception graphique et mise en page :** Polpo Agency **Couverture :** CD92/Polpo Agency avec IA
Impression : Maury 45330 Malesherbes

LE+ est imprimé sur papier 100 % recyclé.



CD92/Olivier Ravoyre

GEORGES SIFFREDI
Président du Département
des Hauts-de-Seine

Le budget du Département a été adopté le 10 avril dernier. Malgré les contraintes de plus en plus fortes qui pèsent sur notre collectivité, en raison des choix budgétaires de l'État qui pèsent sur les collectivités territoriales et du contexte économique et social difficile, il traduit notre volonté d'agir concrètement pour améliorer le quotidien des Alto-Séquanais et préparer l'avenir de notre territoire.

Fidèle au projet pour lequel nous avons été élus, nous avons ainsi fait le choix d'un budget d'engagement, au service de tous les habitants des Hauts-de-Seine.

Cet engagement se traduit d'abord par une priorité forte accordée aux solidarités. Plus d'un milliard d'euros y sont consacrés, afin d'accompagner les Alto-Séquanais, notamment les plus fragiles, à chaque étape de la vie : protéger les enfants, soutenir les personnes en situation de handicap, accompagner le grand âge et favoriser l'insertion. Au-delà de nos strictes compétences obligatoires, nous menons des actions innovantes pour préserver la santé mentale des jeunes, renforcer les services d'aide à domicile et développer de manière volontariste l'habitat inclusif.

UN BUDGET D'ENGAGEMENT POUR LES ALTO-SÉQUANAIS

L'engagement du Département se traduit également par une attention constante portée à la jeunesse. De l'éducation au sport, en passant par la culture, nous mobilisons des moyens importants – 220 millions d'euros – pour offrir aux jeunes Alto-Séquanais les meilleures conditions d'apprentissage afin qu'ils se lancent sereinement sur les chemins de la réussite.

La jeunesse alto-séquanaise est d'ailleurs l'une des premières bénéficiaires de notre politique d'investissement particulièrement volontariste, qui mobilisera 587 millions d'euros cette année. Avec six collèges en chantier, dont trois inaugurés en 2026 à Châtenay-Malabry, à Malakoff et au Plessis-Robinson, nous améliorons concrètement l'environnement de travail des élèves et de la communauté éducative.

Outre les collèges, les investissements départementaux seront tournés vers deux grandes priorités :

- Les mobilités, avec la poursuite du déploiement du Plan Vélo, le début d'opérations de voirie emblématiques qui transforment le paysage urbain – comme le projet « Cœur&Seine » autour de la Manufacture de Sèvres – et le renforcement du maillage de transports en commun avec les tramways T1 et T10 ou l'avènement du Grand Paris Express.
- L'amélioration continue du cadre de vie des Alto-Séquanais, notamment à travers la création d'équipements sportifs et culturels de pointe comme le centre aquatique de La Grenouillère ou le musée du Grand Siècle, l'ouverture au public d'espaces naturels supplémentaires dans le cadre de notre nouvelle Stratégie Nature qui sera présentée à l'été ou la reconquête des berges de Seine.

Ce budget reflète ainsi une ligne claire : celle d'un Département qui agit, qui investit et qui innove, en faisant résolument le choix de l'action pour tenir les engagements pris devant les Alto-Séquanais. ♦

ACCOMPAGNER **TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

Chef de file des solidarités, le Département alloue cette année encore des moyens considérables pour soutenir et accompagner les Alto-Séquanais les plus vulnérables.

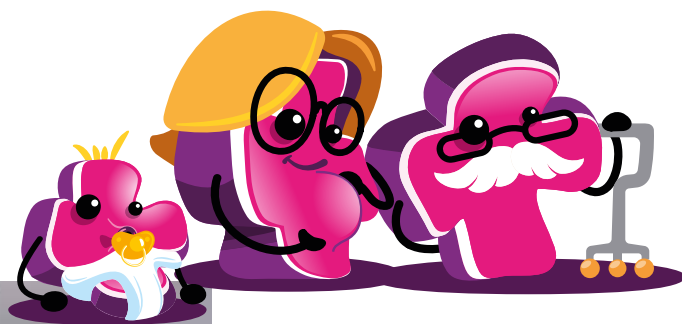


CDS92/JULIA BRECHLER

Après avoir dépassé en 2025 le cap du milliard d'euros, le budget consacré aux solidarités franchit un nouveau record à hauteur de 1,065 milliard (+ 3,1 %). Cette somme permettra au Département de continuer à répondre aux besoins et aux attentes des Alto-Séquanais, en prenant en compte tout à la fois le vieillissement de la population, l'enfance en danger,

↑ **Le pôle social départemental d'Asnières-Gennevilliers.**

la lutte contre la précarité, l'accompagnement de la vulnérabilité des personnes et des familles isolées, des personnes âgées, ou encore l'intégration des personnes en situation de handicap... Un tiers du budget des solidarités ira au financement des allocations



HANDICAP : **UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET RENFORCÉE**

Les crédits de fonctionnement consacrés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap s'élèvent à 246 M€ en 2026. Sur cette somme, 133,9 M€ viendront financer les établissements spécialisés et renforcer l'offre d'accueil, avec la création de dizaines de nouvelles places dans la dynamique du plan Inclus'lf. De nouveaux appels à candidatures seront en outre programmés en vue de créer des solutions pour les personnes handicapées vieillissantes. Aussi, 111,5 M€ sont prévus au titre de l'aide au maintien à domicile, dirigés vers la prestation de compensation du handicap (PCH), les centres d'initiation au travail et aux loisirs, les services d'accompagnement à domicile, ou encore l'habitat inclusif. L'ouverture en avril de la nouvelle Maison départementale des personnes handicapées, dans le quartier de La Défense, témoigne, quelque vingt ans après la « loi handicap », des efforts déployés pour accompagner les Alto-Séquanais et leurs familles.

individuelles de solidarités : allocation personnalisée d'autonomie (APA), revenu de solidarité active (RSA) et prestation de compensation du handicap (PCH). Entrepris ces dernières années, le renforcement du maillage de proximité se poursuit avec l'ouverture d'un 14^e service des solidarités territoriales (SST) doublée d'une politique structurante ambitieuse avec l'ouverture de quatre centres de protection maternelle et infantile (PMI) supplémentaires. ♦

INNOVER POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Traduction de la stratégie départementale de protection de l'enfance 2022-2026, qui parie sur l'innovation, trois établissements, sans équivalent sur le territoire, sont en travaux pour une ouverture en 2027.

Lancés en avril, les travaux de la Maison de l'Avenir sont l'ultime étape d'un projet majeur placé sous l'autorité scientifique du professeur Marcel Rufo, destiné à accompagner vers la réussite quelque soixante-dix jeunes – 29 internes et 40 externes bénéficiant d'une assistance éducative préventive. En levant les obstacles à leur épanouissement grâce à un accompagnement socioéducatif et à la scolarité, à des soins médico-psychologiques et à des activités culturelles et de loisirs, cette structure leur permettra d'exprimer tout leur potentiel. Elle associera à Nanterre un bâtiment principal, à l'architecture élégante et chaleureuse, et une maison de ville, l'actuel « pavillon de préfiguration », où sont déjà accueillis avec succès 18 premiers jeunes.

STRUCTURES INÉDITES

Les travaux sont également en cours à Rueil-Malmaison, siège de la première Maison d'accueil des Fratries du territoire, qui offrira à vingt-cinq frères et sœurs de 6 à 18 ans, répartis dans cinq maisonnées au milieu d'un écriin paysager, des espaces qualitatifs et variés. Enfin, l'institut médico-éducatif (IME) de Villeneuve-la-Garenne, réhabilité et agrandi par le Département, accompagnera



34 jeunes souffrant de troubles du spectre autistique (TSA), parmi lesquels 50 % d'enfants confiés au titre de la protection de l'enfance. De quoi faire face à des situations de plus en plus complexes en protection de l'enfance, tout en venant renforcer l'offre médico-éducative générale. ◆

248,3 M€

seront consacrés en 2026 à la protection de l'enfance qui inclut l'hébergement des jeunes de moins de 21 ans suivis par les services du Département et le soutien aux familles d'accueil.



CD92/OLIVIER RAYOIRE

PETITE ENFANCE : UN SOUTIEN AUX MODES DE GARDE

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département financera à hauteur de 6 M€ les établissements d'accueil de jeunes enfants du territoire (municipaux, départementaux, ou privés conventionnés), somme à laquelle s'ajoutent les 15,9 M€ apportés à ce public ainsi qu'aux relais d'assistants parentaux et maternels dans le cadre des contrats de développement Département/Ville (pour un total de 800 établisse-

ments). Ce soutien, sur la base d'un taux horaire pour chaque petit Alto-Séquanais accueilli, est majoré pour l'accueil des enfants en situation de handicap. 2,7 M€ seront par ailleurs consacrés à l'allocation BéBéDom pour les parents dont les enfants sont gardés par une assistante maternelle agréée ou une garde à domicile – 110 € ou 220 € pour les parents d'enfants en situation de handicap.

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES USAGERS

Face au vieillissement de la population et pour combler les attentes en matière de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, le Département développe un arsenal de solutions.



CDS92/JULIA BRECHLER

Conforme aux aspirations de nombreux seniors, le maintien à domicile est l'un des piliers de la stratégie départementale de l'autonomie initiée il y a trois ans. Sur une enveloppe de 169,4 M€ consacrés à cette politique, 86,6 M€ viendront financer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes pouvant difficilement

↑ Le Département a fait du maintien à domicile un des piliers de sa stratégie en faveur de l'autonomie des seniors.

effectuer seules les gestes du quotidien (près de 55 M€) mais aussi la prise en charge sous conditions de ressources des frais d'aides ménagères, le financement des titres de transport Améthyste ou encore le programme d'actions de l'agence interdépartementale

M€



169,4

Pour
l'accompagnement
des personnes
âgées à domicile ou
en établissement



UN MEILLEUR ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT

Le Département finance l'accueil des personnes âgées en Ehpad, en unité de soins longue durée ou en résidence autonomie au titre de l'aide sociale (49 M€) et par l'intermédiaire de l'APA (32 M€) et soutient de façon volontariste la transformation des établissements du territoire. En 2022, une enveloppe de 20 M€ pour la période 2022-2026 avait été votée, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, au bénéfice de la rénovation et de la modernisation des Ehpad et résidences autonomie. Elle porte sur des actions permettant d'améliorer la situation de ces établissements de manière structurale : aide à la trésorerie, pilotage, amélioration des performances énergétiques, confort et cadre de vie, sécurité et contrôle des accès (2,8 M€ cette année).

Autonomy qui développe notamment, une plateforme de service Mon Espace Autonomie. En vue d'un meilleur service à l'utilisateur, la structuration des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) fait toujours l'objet d'une dotation qualité (pour près de 5 M€), tandis qu'une aide à la mobilité pour les déplacements et les échanges de pratiques entre professionnels sera

déployée cette année. Enfin, le Département favorise l'émergence de solutions pour les aidants familiaux : il contribuera ainsi, par exemple, aux frais de fonctionnement de la nouvelle Maison de vie et de répit gérée par l'Ehpad public autonome Lasserre d'Issy-les-Moulineaux. ♦

UN ACCOMPAGNEMENT **PERSONNALISÉ**

Le Département porte une approche globale de l'insertion socio-professionnelle des allocataires du RSA, pour mieux s'adapter aux différents publics et à leurs besoins.



214 M€

pour l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active.

CDS2/WILLY LABRE

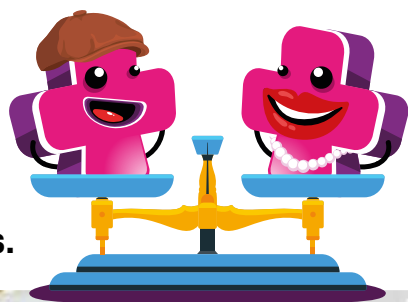
Le retour à l'emploi est l'horizon privilégié pour chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active. Le Département, ses partenaires associatifs et son délégataire, le groupement d'intérêt public Activity, sont mobilisés à travers trois grandes orientations inscrites au plan départemental de retour à l'emploi 2022-2026 : remobiliser et agir sur les freins à l'emploi (accompagnement en santé et mobilité, dispositifs d'aide au logement, de formation en français, de garde d'enfant, remobilisation et renforcement de la confiance en soi), orienter et faire monter en compétence (parcours de découverte « métiers » et de formation), accompagner progressivement vers l'emploi (clauses d'insertion, insertion par l'activité économique, contrats aidés). Cet accompagnement à 360°

↑ Entretien du parc départemental André-Malraux, à Nanterre, dans le cadre de l'insertion par l'activité des allocataires du RSA.

prend en compte la situation et les difficultés de chaque bénéficiaire, incité à devenir acteur de son parcours : suivi professionnel quand les personnes sont directement mobilisables, social quand elles rencontrent des difficultés importantes et, enfin, socio-professionnel pour les situations intermédiaires, prises en charge par les espaces insertion départementaux ou dans le cadre d'un « accompagnement global » en partenariat avec France Travail. ♦

RENFORCER LA MOBILISATION

Dans le cadre d'une stratégie dédiée, renouvelée en 2026 pour trois ans, le Département poursuit ses actions de promotion de l'égalité femmes-hommes et sa lutte contre toutes les formes de violences.



1,9 M€

sera destiné à l'aide aux victimes et à la lutte contre les violences faites aux femmes.

CD92/OLIVIER FAVORITE

Promouvoir l'égalité des chances avec le programme « Femmes des Hauts-de-Seine », sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité femmes-hommes et développer la culture du respect, poursuivre et renforcer la mobilisation contre toutes les formes de violences, de vulnérabilité et de précarité rencontrées par les filles et les femmes : en poursuivant et en approfondissant ces engagements pris en 2023-2025

↑ Remise des Trophées Elles en Seine - un dispositif de promotion de la réussite au féminin - le 12 mars dernier à 26 femmes remarquables des Hauts-de-Seine.

pour la période 2026-2028, le Département entend répondre à des préoccupations sociétales majeures. Un nouveau plan d'actions qui inclut, par exemple, l'appel à projets 2026 visant à soutenir la réussite et l'insertion socio-professionnelle des femmes. ♦

SIX NOUVEAUX COLLÈGES

C'est inédit : trois collèges ouvrent leurs portes en 2026 et trois autres sont en chantier. Le Département veut offrir des conditions d'accueil optimales aux jeunes Alto-Séquanais, tout en respectant les exigences écologiques et environnementales.

Déplacés et reconstruits en réponse aux évolutions socio-démographiques et urbaines, les trois nouveaux établissements se trouvent métamorphosés, certains ayant changé de nom. Le collège Gustave-Eiffel de Châtenay-Malabry (ex-Pierre-Brossolette) accueille, au cœur de l'écoquartier La Vallée, près de 580 élèves depuis mars sur le site de l'ex-École centrale, qui forma Gustave-Eiffel. L'intégration urbaine des collèges suivants, attendus pour septembre prochain, n'est pas moins soignée. Au Plessis-Robinson, le collège Claude-Nicolas-Ledoux, dans un style néo-Art Déco apparié à celui du nouveau quartier qui l'entoure, gagne en capacité, avec jusqu'à 600 élèves contre moins de 450 initialement. Tout comme à Malakoff, le collège Charlotte-Delbo, ex-collège Henri-Wallon. En parallèle se poursuivront les chantiers de Joliot-Curie, à Bagneux et une reconstruction sur site, du 4^e collège de Gennevilliers (Jacques-Brunhes) et du 5^e collège d'Asnières (Voltaire), dont l'architecture s'inspirera cette fois du passé industriel du quartier. Équipés de leurs propres gymnases et, pour la plupart, des moyens de production sur place des repas, ces six établissements répondront aux exigences du référentiel départemental d'éco-construction,



↑ La cour végétalisée du nouveau collège Gustave-Eiffel, à Châtenay-Malabry.

tant sur la végétalisation (cours « Îlots Verts », toitures végétalisées, potagers, aménagements paysagers...) que sur le choix des matériaux (biosourcé, recyclage et réemploi), du cycle de l'eau, du confort thermique ou de l'alimentation en énergie : Claude-Nicolas-Ledoux et Gustave-Eiffel sont ainsi raccordés à des réseaux de chaleur urbains fonctionnant en tout ou partie grâce à la géothermie. ◆



CDS92/Willy LABRE

134 M€

sont dédiés en investissement aux collèges, dont 21,3 M€ pour les travaux d'aménagement et de rénovation, envisagés sous le prisme de la transition écologique (îlots verts dans les cours de récréation ou encore retour en production sur place des cuisines scolaires).

LA JEUNESSE EN MODE PRIORITAIRE

Pour le Département, assurer l'avenir des 11-25 ans est une priorité. Un large éventail d'actions favorisant le bien-être, l'autonomie personnelle et professionnelle, la citoyenneté et l'engagement dans la vie locale leur est ainsi proposé.

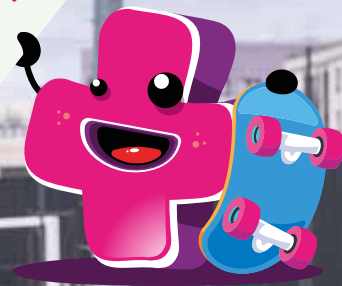
Passage obligé, que l'on surmonte mieux en étant accompagné, l'adolescence voit se succéder des étapes aussi critiques les unes que les autres. Pour chacune d'elles, le Département s'emploie à être au rendez-vous, en tenant compte des trajectoires propres à chaque jeune Alto-Séquanais. Couvrant aussi bien l'éducation que l'insertion sociale et professionnelle, la santé que les loisirs sportifs et culturels, la mobilité internationale que le soutien à l'initiative, l'enveloppe de 49,2 M€ allouée en 2026 donne la mesure de son engagement en la matière. Dans le détail, plus de 31,4 M€ auront trait aux solidarités pour la réduction des inégalités par le financement des clubs de prévention, des aides éducatives à domicile, des Foyers de Jeunes Travailleurs, ainsi que du programme Jeunes de l'Institut des Hauts-de-Seine (Forums « Giga la vie », campagne « Toutes culottées » de lutte contre la précarité féminine, etc.).



CD92/JULIA BRECHLER

↑ **Trophée rugby adapté et tournoi des collégiens au stade Yves-du-Manoir, à Colombes, le 10 mars 2026.**

Outre les voyages scolaires, grâce à son soutien renouvelé à Erasmus+ (Suède, Espagne, Italie, etc.), le Département forme la jeunesse avec un volet éducatif et culturel (environnement numérique des collèges, innovations et ateliers pédagogiques, etc.), assorti d'un volet sportif (Trophées, Vacan'Sports, etc.) pour 17,8 M€ en 2026. ♦



3,3 M€

au profit du Pass+ offrant un coup de pouce de 80 €/an pour les activités extra-scolaires.

BÂTIR LES HAUTS-DE-SEINE DE 2030

Le Département investit massivement, d'une part dans la création d'équipements sportifs et culturels structurants, d'autre part dans leur animation, par un soutien au mouvement sportif et à la création artistique.



© DIETMAR FECHTINGER ARCHITECTES

En 2026, le Département va investir plus de 28 M€ dans le but de favoriser la pratique sportive, en s'appuyant sur sa politique d'équipements répondant aux attentes des usagers. Ainsi près de 22 M€ vont être consacrés au centre aquatique de La Grenouillère à Antony. Les travaux s'achèveront au mois de septembre, pour une ouverture au tournant de 2027. Au rang des investissements majeurs – pour 5,7 M€ – figurent, en sus, l'entretien/rénovation du Domaine

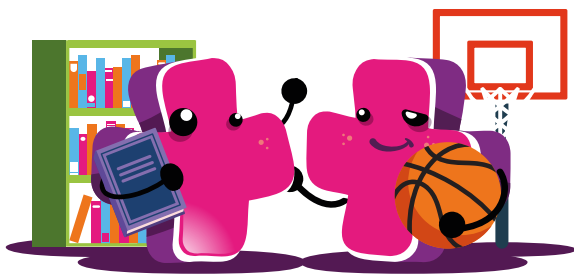
↑ **Le futur centre aquatique de La Grenouillère, à Antony.**

du Haras de Jarly (Marnes-la-Coquette), du Parc nautique de l'Île-de-Monsieur (Sèvres), ou encore du parc du Pré Saint-Jean (Saint-Cloud)...

VALLÉE DE LE CULTURE

Ce budget 2026 illustre un même volontarisme au profit de la Vallée de la Culture des Hauts-de-Seine. La politique culturelle reçoit

92 M€



UN SOUTIEN ACTIF AU SPORT DE HAUT NIVEAU

En 2026, le Département va consacrer près de 19,6 M€ à sa politique sportive, de quoi maintenir un soutien fort en faveur du sport de haut niveau (7,9 M€). L'enveloppe se partage entre les partenariats sportifs conclus avec les sept clubs labellisés « Club des Hauts-de-Seine » (4,1 M€) et le soutien direct aux clubs sportifs évoluant en Championnats de France par équipe, en 1^{ère} ou 2^{ème} division nationale (3,4 M€). L'adhésion aux valeurs véhiculées par le sport passe enfin par les émotions provoquées lors des grands événements comme le Tour de France, ou Paris-Nice, soutenus à hauteur de 1,6 M€.



19,6 M€

dédiés au centre
aquatique
départemental
de la Grenouillère,
à Antony. Ouverture
début 2027.

ainsi 92 M€, dont une large part (32,6 M€), en investissement, est consacrée au musée du Grand Siècle, attendu dès l'an prochain à Saint-Cloud. Au domaine départemental de Sceaux, 3,4 M€ vont à la restauration du pavillon de Hanovre. Le restant bénéficiera notamment au fer de lance de la Vallée de la Culture, La Seine Musicale sur l'île Seguin (à Boulogne-Billancourt), en vue d'accueillir festivals, concerts et rendez-vous à rayonnement international (25,2 M€ dont 5,7 M€ en faveur des structures artistiques résidentes),

auxquels s'ajoutent 5,6 M€ en investissement. Quant à la politique patrimoniale et d'ouverture à tous les publics, 3,1 M€ sont prévus pour le musée Albert-Kahn (Boulogne-Billancourt), le JAD (Sèvres), ou encore, à la pointe de l'Île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, à la *Tour aux figures* de Jean Dubuffet. ♦

PRÉSERVER ET ACCROÎTRE **LES ESPACES DE NATURE**

Renouvelée à l'été, la Stratégie Nature du Département vise à mettre chaque habitant à 15 minutes d'un espace de nature. Nature qui reprend ses droits dans les parcs, conformément à l'Agenda 2030 des Hauts-de-Seine.

Du Nord au Sud, 630 hectares d'espaces naturels sensibles où se promener à pied ou à vélo, contempler le paysage ou pratiquer des activités sportives et pique-niquer jalonnent le territoire. Gage de qualité de vie, ce patrimoine remarquable, auquel il faut ajouter les alignements d'arbres non négligeables pour la biodiversité tout au long des routes départementales, recevra en 2026 près de 28 M€. L'enveloppe se partagera, à parts égales, entre entretien à l'image de la restauration des extérieurs du Grand Rocher de la Folie Saint-James à Neuilly, labellisation (« Espace Végétal Écologique » ou EVE, décerné par l'organisme Ecocert), et gains de foncier et aménagements à l'image du nouveau parc départemental Gauthier-Mougin, inauguré en janvier sur l'ancien site des usines Renault, à Boulogne-Billancourt. D'autres projets d'envergure se profilent : création du jardin des Papeteries et extension du parc départemental du Chemin-de-l'Île gagné sur une friche industrielle, à Nanterre, études en vue de la requalification de la Promenade des Vallons de la Bièvre, à Sceaux et Châtenay-Malabry, installation de la maison dite de Kiso au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups, à Châtenay-Malabry, figurent au « menu » cette année. ♦

→ Une nouvelle extension du parc départemental du Chemin-de-l'Île, à Nanterre, est prévue pour cette année.



LA NOUVELLE

« STRATÉGIE NATURE 2026-2031 »

L'heure du bilan pour la Stratégie Nature 2021-2026 coïncidera, à l'été, avec la divulgation de nouveaux objectifs de nature pour 2026-2028. L'horizon partagé tient à un chiffre : quinze, comme les 15 minutes devant séparer à terme tout Alto-Séquanais d'un espace de nature, qu'il s'agisse d'un parc, d'un jardin ou d'un bord de Seine.



5,9 M€

pour l'aménagement des berges de Seine.

APAISER DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

Dans un souci d'aménagement, d'attractivité et de transition écologique, le Département maintient malgré la conjoncture un haut niveau de dépenses, tant dans les transports collectifs que dans l'adaptation de son réseau routier.

Cœur & Seine, douze opérations portant sur le patrimoine routier aux abords du fleuve, a pris un tour concret, avec le lancement en janvier des grands travaux de modernisation de l'échangeur de la Manufacture de Sèvres et, par là même, de sécurisation de tous ses usagers (piétons, cyclistes et véhicules motorisés). D'autres opérations sont en cours ou se profilent : achèvement de la RD 914 à La Défense, de la RD 9 et de la RD 998 à Villeneuve-la-Garenne, de la RD 66 à Antony, ou entame des travaux de la place Clemenceau à Saint-Cloud, porte d'entrée du futur musée du Grand Siècle... Le Département porte son effort en faveur de la requalification routière et de l'aménagement du cadre de vie à plus de 56 M€ en 2026 – auxquels s'ajoutent les coûts dits « récurrents » relatifs aux réparations d'ouvrages d'art existants (7 M€). Les infrastructures de transport collectif ne sont pas en reste, plus de 50 M€ étant inscrits au budget au titre des études et travaux : prolongement du T1 à Colombes, à Nanterre - Rueil-Malmaison, ainsi que du T10 entre Antony et Clamart pour un total de 17,3 M€ ; soutien à la ligne 15 (8,4 M€) et à la ligne 18 (0,4 M€) du Grand Paris Express ; prolongement du RER E vers l'Ouest et Mantes-la-Jolie (Yvelines) pour 20,7 M€. Soutenu financièrement par

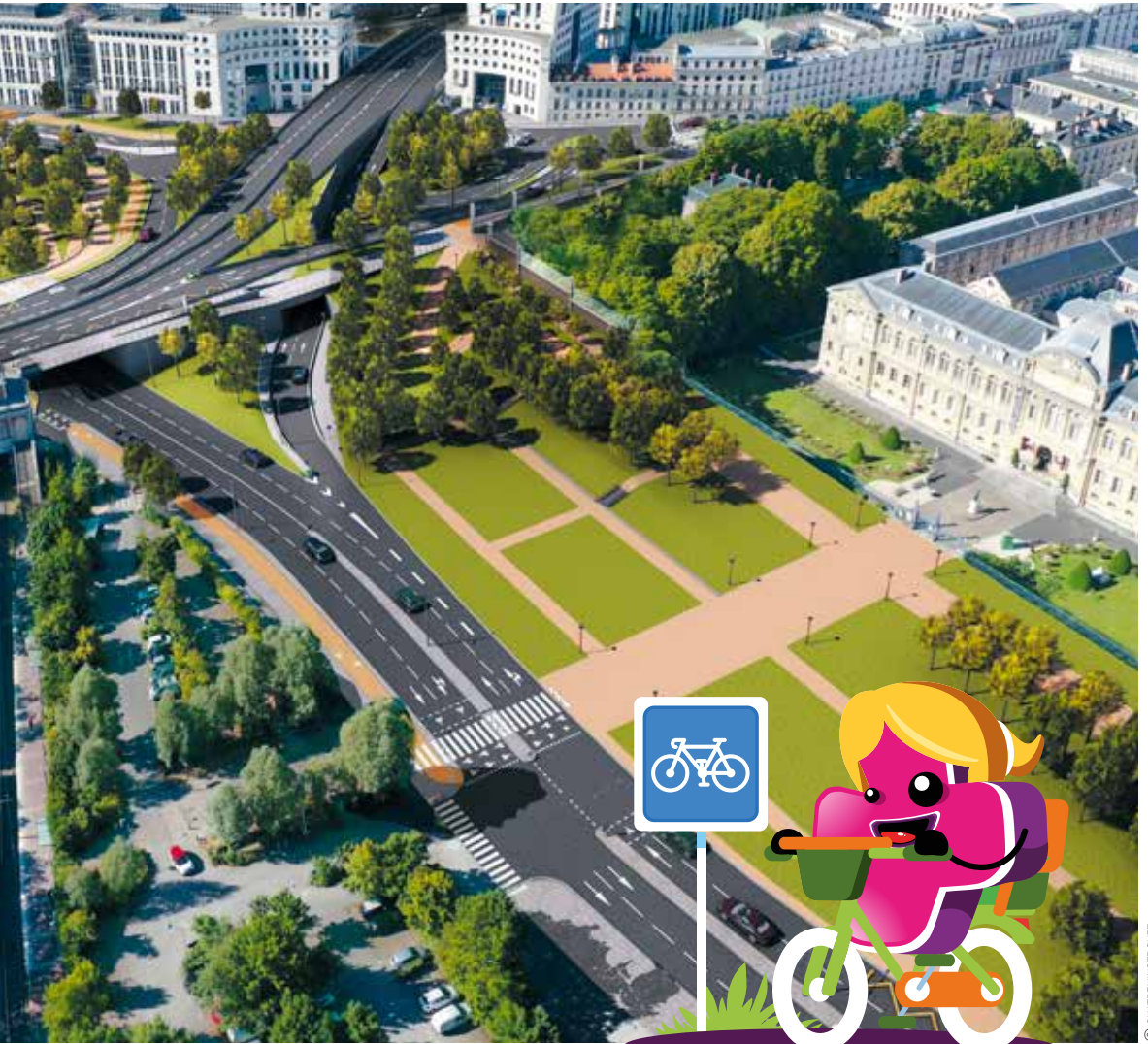
→ Perspective de la modernisation de l'échangeur de la Manufacture de Sèvres au terme des travaux qui ont commencé au mois de janvier.



la Région, le Plan Vélo départemental visant 120 kilomètres de pistes d'ici à 2028 poursuivra sa mise en œuvre, en vue d'une cohabitation optimale entre les véhicules et les modes doux (11,4 M€, sur une enveloppe pluriannuelle de 150 M€). ♦

124,5 M€

C'est la contribution en hausse de +3,4 % du Département à Île-de-France Mobilités.



© QUATREVINGTDOUZE

145,9 M€

en investissement dans la voirie, les infrastructures de transports et les circulations douces.

221 M€

de garanties financières aux bailleurs sociaux pour le développement et l'amélioration du parc social.

1 000

ménages modestes bénéficiaires des aides à l'habitat privé pour l'adaptation énergétique ou à la perte d'autonomie (1,5M€).



© DR



UNE OFFRE DE LOGEMENT RENOUVELÉE

Avec « Quartier d'Avenir Hauts-de-Seine », le Département lutte contre les inégalités urbaines et soutient la production d'habitats accessibles à tous, en partenariat avec les bailleurs sociaux, dont Hauts-de-Seine Habitat.

Lancé en 2021, le dispositif de renouvellement urbain Quartier d'Avenir s'adresse aussi bien aux quartiers prioritaires de la ville éligibles au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPRU) porté par l'État, qu'à ceux, hors de ce périmètre, faisant état de dysfonctionnements socio-urbains d'importance. L'intervention vise la diversification des logements et la mixité du parc social, la réhabilitation énergétique et l'introduction ou la remise à niveau d'équipements publics comme l'essor du petit commerce. À ce jour quatorze protocoles ont déjà été conclus, dont quatre en 2025, ce qui porte l'engagement départemental à 144 M€ sur 250 M€

↑ Le quartier des Paradis, à Fontenay-aux-Roses.

d'enveloppe pluriannuelle. 17 M€ seront consacrés à l'avancement des projets en cours en 2026. Les derniers protocoles concernent la Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry (32,6 M€), les Courtilles à Asnières-sur-Seine (9,1 M€), le Chemin-de-l'Île à Nanterre (12,8 M€) ou encore les Paradis, à Fontenay-aux-Roses (10,4 M€). D'autres leviers viendront soutenir la création ou la réhabilitation du logement social (3 M€) et étudiant (2,9 M€). ♦



← Vue d'architecte du Jardin des Tourelles, à Bois-Colombes.

STIMULER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Partenaire des trente-six communes, le Département se porte au soutien de leurs projets et, malgré un contexte budgétaire contraint, contribue à travers la péréquation aux ressources et initiatives des autres Départements franciliens.

Le dispositif de contractualisation Département/Ville agrège les différentes subventions départementales allouées aux communes pour soutenir leurs projets dans des domaines variés, tout en valorisant les plus exemplaires en matière environnementale. Par ce biais, le Département accompagnera activement les villes de son territoire en 2026 – 71,3 M€ rien qu'en investissement et 26,7 M€ en fonctionnement. L'année verra le renouvellement de sept de ces contrats pour la période 2026-2028. En matière d'énergies renouvelables, en partenariat avec les communes par le biais de la SEM-Energies92, le portage de projets, dont la mise en place dès 2026 de panneaux photovoltaïques en toiture, se verra soutenu à hauteur de 18 M€. Enfin, le Département restera aussi un contributeur majeur à la péréquation, avec un total de 397 M€ en faveur, notamment, des autres Départements franciliens. ♦

30 M€

dédiés à l'établissement Paris La Défense, dont 18,8 M€ en investissement pour sa mutation post-carbone en accord avec la Raison d'Être du premier quartier d'affaires européen.

AGIR POUR LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un montant de 0,8 M€ est dédié à cette politique, via les contrats Département/Ville, couplée à un soutien élargi aux associations spécialisées, en faveur des quartiers prioritaires de la ville (QPV), que ce soit en termes d'insertion des publics en difficulté ou de réussite éducative, en particulier celle des collégiens (1,5 M€). Depuis 2021, 7,5 M€ ont été mobilisés pour la vidéoprotection par le biais des contrats, et l'effort devrait se poursuivre en 2026. Par ailleurs, le Département contribue à la sécurité de l'agglomération parisienne à hauteur de 52 M€ pour la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et de 5 M€ pour les services de la Préfecture de Police de Paris.

